



**INFORMATIONS ANNEE SCOLAIRE 2010/2011
PRIMAIRE**

❖ **Rentrée des élèves : Lundi 5 septembre 2011.**

Le premier jour, afin de permettre un meilleur accueil des enfants, spécialement des nouveaux dans l'école, l'heure de rentrée sera échelonnée : l'appel aura lieu dans la cour.

↪ **A 8 h 30** Rentrée des **CM2**.

↪ **A 8 h 45** Rentrée des **CM1**.

↪ **A 9 h 00** Rentrée des **CE2**.

↪ **A 9 H 15** Rentrée des **CE1**.

↪ **A 10 h 00** Rentrée des **CP**. Accueil des enfants et de leurs parents pour une prise de contact; dépôt des cartables dans les classes puis visite des lieux de vie des enfants : classes, gymnase, infirmerie et salle à manger. A l'issue de la visite les enfants qui déjeunent à la maison repartent avec leurs parents.

Pour tous, l'école reprend l'après-midi de 13 h 15 à 16 h 30.

❖ **ENTREES ET SORTIES Horaires des classes**

L'entrée et la sortie du primaire se font par **le grand portail vert**.

Ouverture des portes : **8 h 15 . Aucun enfant ne doit pénétrer sur la cour auparavant.**

Les enfants du Primaire **rentrent seuls dans la cour**, il est demandé aux parents de ne pénétrer dans les bâtiments que s'ils ont rendez-vous.

Accueil dans les classes **ECHELONNE ENTRE** 8 h 20 et 8 h 30.

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : classe de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30

Fermeture des portes à 11 h 45 et 16 h 45.

Il n'y a pas classe le mercredi matin.

A la sortie, les enfants rejoignent les parents qui les attendent le long de l'allée.

👋 **Les enfants qui sortent seuls devront présenter à chaque fois une carte de sortie.**

Celle-ci est à demander auprès du secrétariat dès le premier jour de la rentrée.

Les enfants qui déjeunent à l'extérieur ne reviennent qu'à 13 h.

Toute sortie pendant les heures scolaires doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de monsieur Cailliot.

❖ **L'étude et les cars scolaires débutent dès le LUNDI 5 SEPTEMBRE .**

- ❖ Pour les parents qui travaillent dans l'établissement ou qui ont des enfants également au collège et au lycée Saint-Pierre, une garderie de ¼ d'heure est assurée jusqu'à 17 heures.

❖ **L'étude se termine à 18 heures**

❖ **COURRIER :**

Pour éviter toute confusion, merci de bien préciser sur l'enveloppe : le nom et le prénom de votre enfant ainsi que sa classe (niveau + couleur) et le service concerné ... secrétariat, comptabilité, self, service médical, direction de l'école.



❖ ABSENCES

En cas de maladie : l'absence doit être signalée **dès la première 1/2 journée au secrétariat du primaire**. A son retour, l'enfant remettra un mot à son institutrice (ou un certificat médical s'il s'agit d'une maladie contagieuse).

Lorsqu'une absence est prévue, elle doit être signalée à **l'avance** et le motif précisé par **écrit**.

❖ RELATIONS PARENTS-ECOLE

↪ **Monsieur CAILLIOT et les enseignants** reçoivent les parents sur rendez-vous.

↪ Pour les questions de demi-pension, de transport, d'ordre général, vous pouvez appeler à partir de **9 h 00 le secrétariat du primaire au : 01 60 47 99 80.**

❖ QUELQUES INFORMATIONS

Au début de chaque année scolaire, le règlement intérieur de l'Ecole est commenté en classe par les enseignants et remis aux élèves du Primaire. Les enfants et les parents le relisent à la maison et le signent. Les enfants s'y conforment pour le bien de tous.

Les enfants qui utilisent un transport scolaire sont conduits à la gare routière par deux personnes de l'équipe éducative.

Si un soir un enfant ne doit pas utiliser le transport scolaire, **un mot des parents est exigé**.

En règle générale toute modification ponctuelle ou définitive doit faire l'objet d'un courrier à monsieur Cailliot

❖ DETAILS PRATIQUES

ATTENTION !!! TROP DE VETEMENTS SONT OUBLIES A L'ECOLE.

Vous devez marquer au nom de l'enfant tous les vêtements susceptibles d'être quittés.

Vous devez encourager votre enfant à récupérer son vêtement à chaque fin de récréation ou à chaque sortie du midi et du soir. Encouragez le, également, à ranger ses affaires correctement et dans les lieux appropriés.

Les vêtements égarés sont placés dans un coffre dans la cour de l'école.

Pour le déjeuner, les enfants de CP apportent une serviette de table **marquée** et munie d'un élastique ou d'un velcro (et non de cordons à nouer). Prévoir un porte-serviette **marqué** également.

❖ Vacances de l'année 2011/2012

↪ Toussaint	⇒	Du vendredi soir 21 octobre au jeudi matin 3 novembre 2011
↪ Noël	⇒	Du vendredi soir 16 décembre 2011 au mardi matin 3 janvier 2012
↪ Hiver	⇒	Du vendredi soir 17 février au lundi matin 5 Mars 2012.
↪ Printemps	⇒	Du vendredi soir 13 avril au jeudi matin 3 mai 2012.
↪ Sortie	⇒	Le vendredi 6 juillet 2012 après la classe.

ATTENTION

Si vous désirez inscrire pour la rentrée de septembre 2012, un frère ou une sœur d'un enfant déjà scolarisé en maternelle, primaire, collège ou lycée, adressez un courrier à Monsieur CAILLIOT ; en septembre 2011.

Il est conseillé de conserver cette feuille durant l'année scolaire afin d'y retrouver divers renseignements.